

<https://www.paris-normandie.fr/id531548/article/2024-06-11/decus-de-parcoursup-la-phase...>

Par Mathis Helie

5 min read

Décus de Parcoursup ? La phase complémentaire qui ouvre ce mardi vous permet de faire de nouveaux vœux

La phase complémentaire de Parcoursup, plateforme nationale d'admission en première année de l'enseignement supérieur, ouvre mardi 11 juin 2024. On vous explique le principe.



Par Mathis Helie

Publié: 11 Juin 2024 à 10h27 Temps de lecture: 1 min

La phase complémentaire de Parcoursup, plateforme nationale d'admission en première année de l'enseignement supérieur, ouvre mardi 11 juin 2024. C'est quoi le principe ? On fait le point.

Combien de vœux ?

Les inscrits peuvent faire 20 nouveaux vœux tout au long de la phase complémentaire. Dix pour les formations initiales et dix pour celles en alternance.

Seule contrainte : ils « *ne peuvent pas formuler exactement le même vœu pour une formation s'ils l'avaient déjà demandée en phase principale mais pourront demander la même formation dans un autre établissement* », indique la plateforme.

Les vœux de la phase complémentaire ne suppriment pas ceux de la phase principale.

Cette dernière se poursuit jusqu'au 12 juillet.

« *Si une proposition de formation est acceptée en phase complémentaire, il est néanmoins possible de conserver ses vœux en attente jusqu'à la fin de la phase principale* », informe [BFMTV](#).

Qui est concerné ?

Les lycéens et étudiants ne sont pas tous concernés. Seulement :

- Ceux qui n'ont pas reçu de proposition d'admission en phase principale
- Ceux inscrits sur Parcoursup qui n'ont pas confirmé de vœux au 3 avril 2024
- Ceux qui ont déjà accepté une proposition d'admission en phase principale mais souhaitent faire de nouveaux vœux pour des formations qui les intéresseraient davantage

Jusqu'à quand ?

Jusqu'au 10 septembre 2024, les inscrits peuvent candidater. Les formations répondront au fur et à mesure aux candidatures et ont jusqu'au 12 septembre pour le faire.

Quel bilan pour 2023 ?

« *En 2023, 79 000 candidats ont reçu une proposition d'admission en participant à la phase complémentaire* », informe la plateforme.